



Négociations Salariales 2010, quelques précisions

Nous partageons l'avis des autres Organisations Syndicales quant à la revalorisation annuelle des salaires dans le Groupe Matmut vu le contexte économique actuel.

En ce qui concerne les deux jours de congés, nous déplorons de n'avoir obtenu les précisions de mise en application qu'après aval de toutes les Organisations Syndicales : "ces deux jours ne seront effectifs que si le salarié n'a aucune absence dans le semestre intégralement travaillé et toutes les absences seront comptées sauf les jours de congés annuels ou de RTT" a bien déclaré la Direction en fin de réunion.

Pour ces négociations :

Macif : d'octobre à fin décembre, 5 réunions

Maif : de janvier à fin février, 3 réunions

Matmut : une réunion de moins de deux heures

**Pensez-vous honnêtement que le temps
de réflexion est vraiment suffisant ?**

Conformément à la proposition initialement faite par la Direction :
"présence du salarié au 1er janvier pour le premier semestre et
au 1er juillet pour le second semestre",

FO-Matmut demande que ces deux jours de congés
supplémentaires soient accordés sans conditions
à tous les salariés (comme ce fut le cas en 2005)

**FO-Matmut estime que les salariés du Groupe
méritent sûrement mieux que du chipotage...**

FO-Matmut / Tél : 06 09 87 01 97

Internet : www.fo-matmut.com / Mail : contact@fo-matmut.com

FO-Matmut, avril 2010